



Si vous avez des problèmes pour voir ce mail, [visualisez-le sur votre navigateur](#).

Prolongement de la ligne 11 à l'est : en route pour l'enquête publique !

L'enquête publique sur le prolongement de la ligne 11 de Mairie des Lilas à Rosny-Bois-Perrier et l'adaptation des stations existantes s'ouvrira le 16 septembre 2013 et se déroulera jusqu'au 30 octobre 2013. L'occasion pour le public de s'exprimer et de s'informer sur le projet !

Retour sur les étapes précédentes

4 réunions d'information territoriale (du 27 février au 15 avril)

- Ces réunions étaient destinées à permettre un échange avec les territoires concernés sur l'avancement du projet et ses évolutions.
- Au total, ce sont plus de 400 personnes qui ont assisté et ont pu s'exprimer au cours de ces réunions.

=> *La présentation de ces réunions d'information est accessible sur le site internet dédié au prolongement de la ligne 11.*

Enquête publique du 16 septembre au 30 octobre 2013

Qu'est-ce qu'une enquête publique ?

- Une enquête publique est une procédure qui s'applique à tous les grands projets. Il s'agit de la deuxième phase de consultation et d'échanges après la concertation préalable de 2010 : son objectif est d'informer le public et de recueillir son avis sur le projet afin d'éclairer les décisions à prendre par les maîtres d'ouvrage.
- L'enquête publique sur le projet de prolongement de la ligne 11 à l'est répond à plusieurs impératifs :

1. Présenter l'insertion du projet dans son environnement
2. Adapter les documents d'urbanisme
3. Faire reconnaître l'utilité publique du projet

Comment s'informer et participer ?

Le dossier d'enquête publique est consultable :

- Dans les mairies des Lilas, Romainville, Montreuil, Rosny-sous-Bois
- A la Maison des Projets Claude Naissant de Rosny-sous-Bois (23 rue Galliéni)
- Au Centre Administratif de Noisy-le-Sec (1 rue de Chaâlons)
- A l'antenne Jules Verne de Montreuil (65 rue Edouard Branly)
- Dans les mairies d'arrondissement des 1er, 3e, 4e, 10e, 11e, 19e et 20e arrondissements de Paris

Des registres de dépôt d'avis sont mis à disposition du public dans ces lieux.

Les permanences de la commission d'enquête pour s'exprimer :

- **Mairie des Lilas – 96 rue de Paris** – lundi 16 septembre de 9h à 12h et mardi 8 octobre de 14h à 17h
- **Mairie de Romainville – 4 rue de Paris** – mardi 24 septembre de 14h à 17h et vendredi 18 octobre de 9h à 12h
- **Mairie de Montreuil – 1 place Jean Jaurès** – vendredi 20 septembre de 9h à 12h et mercredi 16 octobre de 14h30 à 17h30
- **Centre administratif de Noisy-le-Sec – 1 rue de Chaâlons** – lundi 30 septembre de 15h à 18h et jeudi 24 octobre de 9h à 12h
- **Maison des Projets de Rosny-sous-Bois – 23 rue Gallieni** – mercredi 2 octobre de 10h à 12h et mercredi 30 octobre de 15h à 18h
- **Mairies d'arrondissement de Paris**
 - 1er – 4 place du Louvre** – mercredi 18 septembre de 14h à 17h
 - 3e – 2 rue Eugène Spuller** – vendredi 4 octobre de 14h à 17h
 - 4e – 2 place Baudoyer** – lundi 14 octobre de 9h à 12h
 - 10e – 72 rue du Fbg St-Martin** – lundi 28 octobre de 14h à 17h
 - 11e – 12 place Léon Blum** – mardi 22 octobre de 14h à 17h
 - 19e – 5-7 place Armand Carrel** – jeudi 10 octobre de 9h à 12h
 - 20e – 6 place Gambetta** – jeudi 26 septembre de 9h à 12h

Un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations aux lieux, jours et heures précisés ci-dessus.

Un site Internet dédié :

<http://www.prolongementligne11est.fr>

